



À l'attention de Monsieur Laurent HABERT
Président du Conseil de Gestion du FIVP

Le 19 mai 2026,

Objet : Réaction aux propos de M. François de Rugy et sa remise en cause du FIVP dans la presse

Monsieur le Président,

Au nom de nos trois associations (Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest ; FNATH Association des Accidentés de la vie ; Phyto-Victimes) nous souhaitons vous faire part de notre profonde stupeur et de notre **indignation face aux propos tenus récemment par M. François de Rugy dans le Figaro Magazine, qui remettent en cause publiquement le sérieux et la légitimité des décisions du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides (FIVP).**

En déclarant, au sujet d'un dossier d'enfant, que la décision rendue par le FIVP est une "première contestée", M. de Rugy semble ignorer d'une part le travail du FIVP via ses précédentes reconnaissances 12 enfants et 2119 adultes reconnus. Et d'autre part l'arrêté du 7 janvier 2022 listant les pathologies pédiatriques sur la base de l'expertise collective de l'INSERM « Pesticides : Effet sur la Santé ».

En affirmant qu'« aucune étude scientifique ne corrobore » certaines reconnaissances, alors même que le FIVP intervient dans le cadre d'un dispositif prévu par la loi (article 70 de la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 et décret n° 2020-1463 du 27 novembre 2020), Le Figaro Magazine et M. de Rugy **discréditent un mécanisme légal de réparation et ses décisions**. Ils **remettent en question les preuves scientifiques** établissant les liens entre pesticides et pathologies et **fragilisent la parole des victimes** déjà lourdement éprouvées.

Monsieur le Président, au nom de toutes les personnes concernées, des malades et de leurs proches, nous vous demandons de réagir publiquement à ces attaques.

Il nous paraît essentiel que le FIVP rappelle clairement la nature juridique et médico-administrative de ses décisions et la nécessité de préserver un espace public respectueux des familles et des décisions rendues.

Ces attaques dans les médias participent à une campagne de presse pour générer le doute sur le lien entre l'exposition professionnelle aux pesticides et les maladies qui touchent les victimes, en s'appuyant sur les déclarations d'hommes politiques.

Nous restons attachés aux droits des victimes de pesticides et continuerons à les accompagner dans la reconnaissance de leurs préjudices.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour : **La FNATH**
Nadine HERRERO,
Présidente

Pour : **Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest**
Michel BESNARD, Président

Pour : **Phyto-Victimes**
Antoine LAMBERT,
Président